## Inauguration mairie le 21/12/2019

Monsieur le Député, Monsieur Yannick Kerlogot

Monsieur le Vice Président de l'Assemblée Nationale, Monsieur Marc Le Fur

Monsieur le Sénateur, Monsieur Yannick Botrel

Monsieur le Président du Conseil Départemental, Monsieur Alain Cadec cher ami

Monsieur le Vice Président du Conseil Régional, Monsieur Gérard Lahellec

Monsieur le Président de Lannion Trégor Communauté, Monsieur Joël Le Jeune

Monsieur le représentant de La Poste

Mesdames, Messieurs les Maires

Mesdames, Messieurs Représentants de la Gendarmerie

Mesdames, Messieurs Représentants des Pompiers

Monsieur le receveur des finances publiques, Monsieur Dorkel

Monsieur le Directeur des services LTC, Monsieur Jean-Jacques Monfort

Mesdames, Messieurs responsables d'associations

Monsieur le Président de la FNACA, Monsieur Amédée Houérou

Mesdames, Messieurs Membres du Personnel

Mesdames, Messieurs Les adjoints Conseillères et Conseillers de Plufur

Madame, Monsieur les Architectes

Mesdames, Messieurs du Bureau d'études LTC

Mesdames, Messieurs Dirigeants, Responsables et personnels des entreprises

Monsieur le responsable du Crédit Agricole

Messieurs les anciens élus natifs de Plufur toujours élus ou non

Mesdames, Messieurs Chers Plufuriens, Chers Amis

En excusant les Représentants de l'Etat ainsi que un certain nombre d'Elus pris par d'autres engagements

Merci d'être présents, au nom de tous les Plufuriens, je vous adresse très sincèrement mes sentiments de gratitude et de fierté en ayant accepté d'honorer de votre présence ce moment fort de la vie de Plufur.

Ce grand jour tant attendu est enfin arrivé. Le ruban inaugural tricolore vient d'être coupé. Ce ruban tricolore qui correspond singulièrement à la cérémonie de ce matin. La mairie représente toute la symbolique de l'existence de la commune. La maison pour tous est d'abord celle des valeurs de la République et de ces devises : Liberté, Egalité, Fraternité, « c'est pour cela que nous avons entendu l'hymne national ».

C'est dans ce lieu que se font les actes officiels au nom de l'Etat, c'est le lieu d'exercice de la démocratie. C'est encore ici que s'administre la commune que se décident les orientations d'aménagement et de gestion. La mairie est la maison de tous et pour tous, il s'agit de la proximité administrative la plus aboutie mais notre conviction c'est qu'elle est et deviendra de plus en plus l'endroit où il sera encore possible d'apporter toute l'aide nécessaire aux habitants pour accéder à l'information de tout ordre, pour permettre de remplir des dossiers de plus en plus complexe alors que certains services publics et privés sont éloignés et s'éloignent ou encore pour orienter des demandes administratives et bien souvent d'ordre personnel. C'est en cela que nous avons souhaité nommé ce lieu public: Maison des Services. Oui je crois fortement à l'importance du rôle fondamental que doit être l'échelon communal dans le dispositif du volontariat à l'accès au bien vivre pour tous où qu'ils soient. Cette volonté nécessite un certain nombre d'aménagement avec du personnel convaincu et suffisamment généraliste, c'est tout à son honneur.

Aussi ce postulat doit s'accompagner de cadre résolument favorable à l'exercice des missions. Cet investissement était indispensable. Les conditions de travail, l'absence de confidentialité, la vétusté des locaux avec une consommation énergivore indécente nécessitaient de s'engager sur la voie d'une décision forte: c'est ce qui a mené à la genèse de ce bâtiment propre à recevoir l'ensemble des destinations que je viens d'évoquer.

Pourtant avant d'arriver à l'aboutissement conforme à notre souhait, il a fallu réfléchir, écouter, s'entourer de compétences, définir les enjeux en se posant toutes les questions que se pose tous les décideurs ; et ceci depuis 2013

c'est-à-dire sur l'ancien mandat. A partir d'un existant faut-il rénover? Reconstruire? Si oui à quel endroit? Les outils d'aides à la décision existent sous la forme de conseils, de concertations, de retour d'expériences, d'analyses... C'est en suivant les recommandations avec l'appui du service CAUE Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement, service du Conseil Départemental qui a été décidé d'un concours d'architectes qui a aboutit à retenir l'offre du Cabinet Boulanger Le Denmat par la construction d'un nouveau bâtiment pour recevoir la mairie-poste au même endroit mais en déconstruisant l'ancienne mairie s'avérant plus coûteuse à restaurer avec la constance majeure de l'attendue de l'opération. Certes en son temps, cette mairie construite en 1960 sous l'impulsion de Louis Roche, alors maire représentait la modernité de l'époque. Seulement les constructions néobretonnes sont peu adaptées aux normes actuelles et difficiles à rénover. Le choix de la décision de rebâtir à été facilité par l'offre des trois cabinets d'architectes retenus sur une trentaine lors de la consultation puisque les trois proposaient en effet la déconstruction pour les mêmes raisons, du fait en particulier du peu d'intérêt architectural de l'édifice et du coût supérieur que cela impliquait.

Le choix définitif s'est porté sur la construction d'un bâtiment passif ou proche de cette considération, c'est le fil conducteur de la réflexion. Nous avons voulu un bâtiment agréable, lumineux, fonctionnel, offrant toutes les qualités performantes des conditions de travail où l'on se sent bien tirant parti de la lumière extérieure sans que cela ne gêne le travail, les conditions d'accueil ont été soignées dans l'élaboration du projet en s'appuyant sur les exigences des attendus de la recherche de gain d'énergie avec notre cabinet « Graine d'Habitat » qui a évalué les performances thermiques des techniques employées. Dès lors, l'équipe étant en place avec le concours du bureau d'études de LTC partenaire privilégié de notre démarche en assistance à maîtrise d'ouvrage sous la responsabilité de Laurent Buselli qui a confié la mission à Caroline César une locale de l'étape, qui a rempli sa mission avec professionnalisme et engagement pour notre plus grande satisfaction. Le choix des performances à dicté, tracé le dessin du bâtiment qui conjugue l'ensemble des pré-requis. La réalité est à notre appréciation un bâtiment sobre, certes, mais qui a sa personnalité constitué de panneaux bois recouvert de zinc et doublé de laine de roche étanchée par une membrane .Avec des huisseries triple vitrage ,une ventilation double flux .un panneau solaire :le besoin d'énergie est modeste. Le chauffage d'appoint et l'eau sanitaire sont assurés par une chaudière à pellets .

L'enveloppe financière connue, nous nous sommes tournés vers les éventuels financeurs susceptibles de nous accompagner car nous savons que si les travaux sont le fruit d'une volonté communale, ils ne peuvent se réaliser sans aides , sans l'apport de subventions permettant de concourir à 'équilibre financier de l'opération. Ainsi nous avons pu apprécier l'engagement de l'Etat au travers de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) à hauteur de 127 244 euros, du Conseil Départemental au travers du contrat de territoire avec 107 100 euros, de l'Ademe (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) à 31 987 euros, Lannion Trégor Communauté à 29 968 euros au titre du fonds de concours en lien avec le contrat de territoire. Soit 296 299 euros.

Ce niveau d'engagement de subventions est à féliciter, il reflète la conviction des partenaires et confirme l'importance de l'enjeu. Cela nous a permis d'engager avec assurance l'appel d'offres aux entreprises qui a été retenu positif et inscrit au budget pour un montant de 555 422 euros et 64 centimes HT. La commune récupérant par ailleurs la TVA.

Ces entreprises que je remercie pour la qualité de leurs prestations sont au nombre de 10 en commençant par :

Fabien Le Briquer, Travaux Publics à Plufur

Lachiver pour le gros œuvre

Dilasser pour l'ossature bois charpente bardage

Davy pour la couverture bardage zinc étanchéité

Raub, menuiseries extérieures

BC agencement, menuiseries intérieures et agencement SPO sols souples

Le Guern, carrelage et peinture

Eiffage, électricité

Chapalain, plomberie chauffage VMC

Et pour le mobilier en partie neuf et l'autre rénové par Tregor Sablage notamment les chaises ,les tables du conseil ou encore les armoires et le bureau.

Certes la commune au fil des exercices comptables à assurer en autofinancement quelques travaux et études mais à ce jour le financement par emprunts bancaires ne s'élèvent qu'a 190000 euros consolidés sur 20 ans

La Poste ,quand à elle a assumée l'intégralité du mobilier du bureau avec un ensemble neuf à hauteur de l'enjeu pour la satisfaction de tous et en particulier des usagers .

S'il est exact que le chantier a duré plus longtemps que prévu, il faut néanmoins retenir l'essentiel : la qualité de conception puis de réalisation dans le respect du développement durable. L'excellence du suivi du chantier avec pas moins de 63 réunions de chantier liant les entreprises et la maîtrise d'ouvrage a permis de régler tous les écueils inhérents à un tel chantier innovant : je sais le temps qu'il convient d'accorder à ces réunions mais elles sont nécessaires à la cohérence de l'attendu par rapport à la mise en œuvre. Je remercie très sincèrement l'ensemble des entreprises et leurs conducteurs de travaux, Carine Boulanger notre architecte, Caroline Cesar, Anne-Marie notre secrétaire dévouée ainsi que notre adjoint Michel Riou pour le suivi de l'avancée des travaux en ayant assisté avec fidélité et grande efficacité à toutes les réunions de chantier en concertation avec l'ensemble du conseil municipal. Ce sens affûté de l'exercice a permis de réussir la réalisation en ayant l'objectif déterminé d'arriver à la fin du chantier sans avenant menant à dénaturer l'engagement de départ.

Aujourd'hui, alors que nous avons investi les lieux depuis un peu moins d'un mois, nous ne pouvons qu'apprécier l'outil à notre disposition.

Comme on a l'habitude de retenir que les bons moments, je n'oublie cependant pas la période de déménagement vers la mairie de substitution , pas vraiment prévue pour ce type de finalité pour une période transitoire qui a duré ; puis le réaménagement dans les nouveaux locaux. Cette période de turbulences a été assumée par l'ensemble du personnel. Anne-Marie au secrétariat, Dominique à la poste, Roland et Jean-Claude au service technique qui ont œuvré sans compter avec enthousiasme malgré la difficulté. Que tous vous soyez félicités, remerciés très chaleureusement. Ces remerciements, je les adresse aussi à tous les bénévoles qui ont prêté main forte pour assurer les plantations des espaces autour du bâtiment. Au delà du coût de fait minoré, je salue le geste qui se veut un signe fort de l'appartenance à la cause commune qui correspond à un choix de vie. Ce choix c'est celui de votre attachement à participer au bénévolat en réponse à la valeur de fraternité qu'indique notre

devise. Ce choix c'est d'avoir à nos cotés, ce jour, les personnes originaires de Plufur qui ont fait notre fièrté en assumant des fonctions de premier niveau en tant que élus maires ou adjoints ,ou vice -président à la Région ,ou encore dans l'administration. Gérard Lahellec vice président de la Région Bretagne, Michel DISEZ au Vieux Marché, Roland Geffroy à Saint Quay-Perros, Agnès Le BRUN à Morlaix, Rémy Huet à Loguivy, Rémi Disez à Saint MICHEL, Joseph Le Calvez à Bolazec, Michel Le Bourdonnec au Relecq-Kerhuon, Pirerre Le Bourdonnec, André Fégeant, Christian Loarer Inspecteur principal l'Education Nationale. Ce choix c'est celui de l'appartenance à une grande famille avec un objectif partagé, c'est cette valeur que nous trouvons et que nous cultivons dans nos territoires ruraux. C'est cela que nous revendiguons quand la chorale nouvellement créée interprète le BRO GOZH en hommage à notre identité Bretonne. Cet hymne qui nous relie en nous réchauffant le cœur en incluant la mémoire de ceux qui nous ont précédés y compris ceux dont le nom est gravé sur le monument aux morts en ultime sacrifice à la défense de la Nation.

Ceci n'est pas excessif car la ruralité doit être en capacité de proposer autre chose mais complémentaire de la vie plus urbaine qu'il ne s'agit pas d'opposer. Parallèlement, il est donc indispensable que la voix des villages continue de se faire entendre avec force et engagement pour défendre une qualité de vie. L'ensemble doit constituer un territoire cohérent, c'est ma conviction, pour une agglomération forte, la solidité de la chaîne se mesure au niveau du maillon le plus faible .Il est donc utile que toutes les communes qui constituent LTC continuent de se développer pour encore porter plus haut ce territoire d'excellence du Trégor costarmoricain .

C'est donc un choix assumé que de faire en sorte que nos communes s'équipent et puissent offrir des services de base de qualité en cohérence avec les collectivités partenaires . C'est la mise en place du cercle vertueux .Avec le bourg qui se repeuple ,le commerce dynamique ,l'école résolument appréciée ,des artisans efficaces, un ensemble agricole entretenu et un tissu associatif qui se maintient : il faut des locaux administratifs adaptés :c'est chose faite .

Avant de terminer , je veux sincèrement remercier toutes celles et ceux qui ont œuvré pour le bon déroulement de cette cérémonie : le personnel communal ,les élu(e)s, Anne pour la qualité du fleurissement intérieur ,Daniel pour la qualité professionnelle rigoureuse de la sonorisation, Monsieur Moutiez

pour l'exposition originale de sa collection d'oiseaux ,ainsi que l'équipe de bénévoles de Plestin qui nous a monté la tonnelle prêtée par la société des courses hippiques .

Et vous tous ici présents qui donnez du sens à cette cérémonie .

Trugarez derc'h . Merci de m'avoir écouté

Hervé GUELOU